

Le 31 janvier 2018

CNPA VEHICULES HISTORIQUES : CAP SUR RETROMOBILE

Le CNPA vous donne rendez-vous sur le salon Rétromobile qui se tiendra du 7 au 11 février Porte de Versailles. Une belle vitrine pour défendre le savoir-faire des réparateurs de véhicules anciens.

Le CNPA fédère et représente la filière

Le CNPA accroit ses efforts pour fédérer et professionnaliser le secteur de la réparation des véhicules anciens et de collection.

En tant que principale organisation professionnelle, le CNPA a initié et s'attache à mettre en place, avec les partenaires sociaux et les organismes paritaires de formation, deux certificats de qualification professionnelle dédiés à l'entretien et la réparation des véhicules historiques. Ce sont ainsi les bases concrètes d'une filière compétente qui ont été posées.

L'élaboration de modules de formation spécifiques est également à l'étude.

Du côté de l'action syndicale, le CNPA a fermement défendu le secteur lors des débats sur la loi de finances pour 2018, en demandant et en obtenant l'exclusion des véhicules de collection de la taxe supplémentaire à l'immatriculation des véhicules de plus de 36 CV.

Venez nous retrouver Porte de Versailles !

Installé dans le Hall 2.2 E 016, le CNPA sera présent pour répondre aux questions des professionnels comme des amateurs de véhicules anciens et présentera comme exemple du savoir-faire de ses professionnels adhérents un modèle de MG B-GT en cours de restauration.

2018 sera également consacrée aux problèmes juridiques rencontrés par les professionnels auxquels le CNPA proposera des réponses.

> À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) est le principal mouvement d'entrepreneurs des métiers de la mobilité : commerce et distribution de véhicules, de carburants, de nouvelles énergies, réparation, recyclage, nouvelles mobilités, et toutes les offres de services aux automobilistes.

5ème organisation professionnelle de France, le CNPA anime une filière forte de 139 000 entreprises et 400 000 emplois implantés sur tout le territoire.